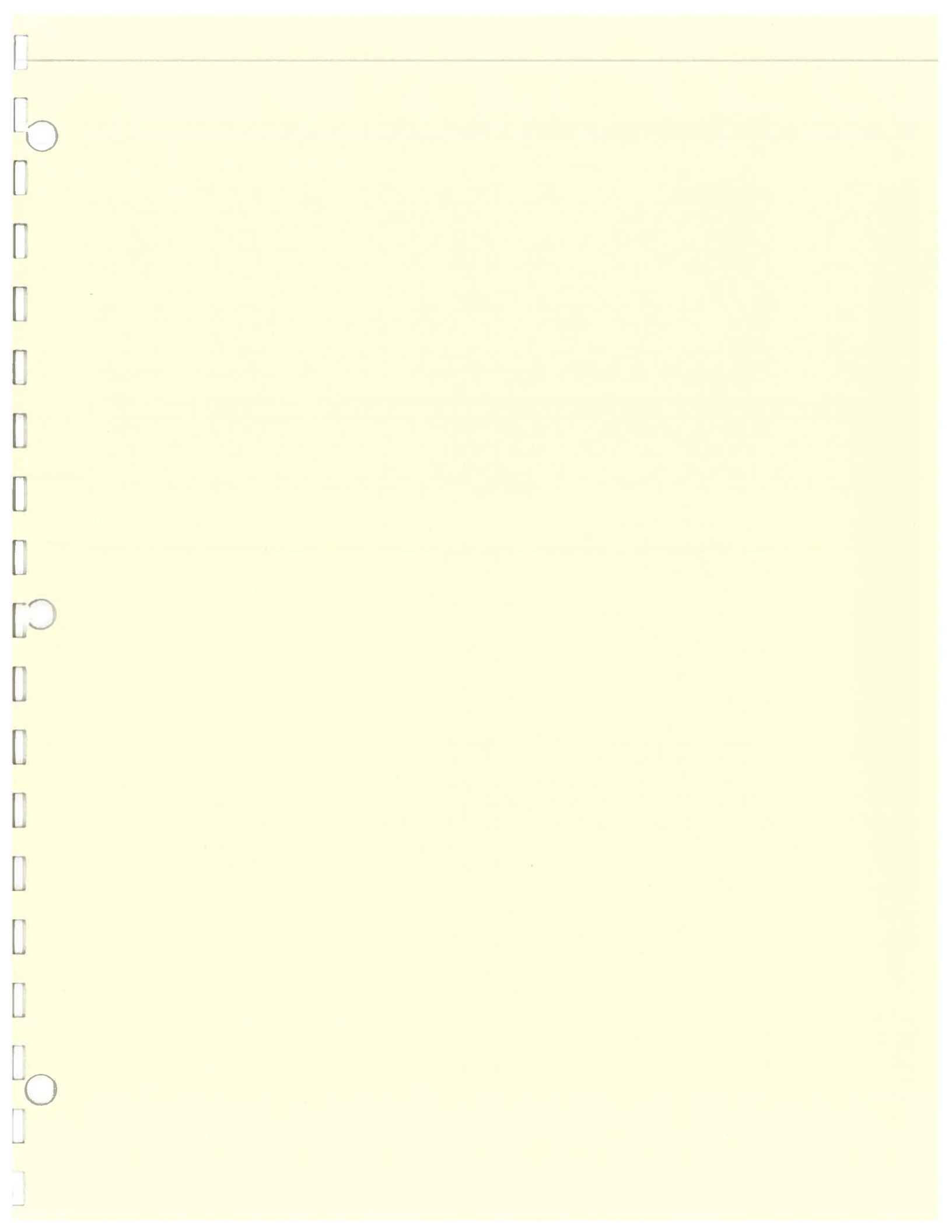




Association acadienne
des artistes professionnel.le.s
du Nouveau-Brunswick

Rapport annuel 2005-2006

Arts visuels
Cinéma-vidéo
Danse
Musique
Littérature
Théâtre



Rapport annuel 2005-2006
AAAPNB

TABLE DES MATIÈRES

Élu.e.s et employé.e.s.....	3
Mandat, mission et objectifs.....	4
Message de la présidente.....	5
Message de la directrice générale.....	6
Principales réalisations	
Représentation.....	7
Développement.....	11
Communications.....	14
Activités des secteurs artistiques.....	16
Remerciements.....	22
Liste des membres actifs.....	23
États financiers.....	25

© Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick Inc.
 Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, mai 2006
 ISBN : 1-895819-41-5

Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick
 140, rue Botsford, bureau 17, Moncton (NB) E1C 4X5
 Téléphone : (506) 852-3313
 Télécopieur : (506) 852-3401
 Courriel : info@aaapnb.ca
 Site Web : www.aaapnb.ca

Conseil d'administration

Louise Lemieux	Présidente
Johanne Landry	Vice-présidente
Amélie Gosselin	Secrétaire/trésorière
Michèle Turgeon	Représentante région du Nord-Ouest
Jacques Lantaigne	Représentant région du Nord-Est
Raymonde Fortin	Représentante région du Sud

Représentant.e.s des disciplines

Gilbert LeBlanc	Arts visuels
Paul Arseneau	Cinéma-vidéo
Vacant	Danse
Rose Després	Littérature (Regroupement des écrivain.e.s acadiens)
Jean Surette	Musique
Lynne Surette	Théâtre

Employé.e.s

Carmen Gibbs	Directrice générale
Dominic Langlois	Agent de développement
Line Massé	Responsable de la gestion financière
Jacinthe Breau	Responsable des communications et des relations publiques
René Cormier	Directeur des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick
Edith Brideau	Recherche aux États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick

Comité de travail pour une politique du livre

Rose Després, écrivaine
Hélène Harbec, écrivaine
Serge Patrice Thibodeau, Éditions Perce Neige
Marguerite Maillet, Bouton d'or Acadie
Robert Melanson, librairie la Grande Ourse
Julien Cormier, librairie Pélagie
Isabelle Bonnin, librairie Pélagie
Alain Leblanc, librairie Matulu
Carmen Gibbs, AAAPNB
Jacinthe Breau, AAAPNB

MISSION ET MANDAT

L'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAPNB) est un organisme à but non lucratif qui a comme mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes.

À titre de porte-parole officiel, l'AAPNB représente ses membres auprès des instances gouvernementales, travaille au développement des secteurs artistiques et offre des services d'information, de publication, de promotion et de perfectionnement.

Que les artistes puissent
vivre au sein d'une société
qui reconnaît leur apport
primordial et vital à
l'épanouissement de
celle-ci.

VISION

OBJECTIFS

En s'appuyant sur des principes directeurs et des objectifs généraux, l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick s'emploie à soutenir les artistes œuvrant dans tous les domaines de l'art actuel. Elle travaille aussi à créer des conditions qui favorisent la participation des artistes aux enjeux de leur communauté.

L'AAPNB poursuit les objectifs généraux suivants:

- Protéger et promouvoir le droit des artistes à la liberté d'expression, ainsi que leur droit à la protection contre toute discrimination fondée sur le sexe, la langue, l'origine ethnique, la religion ou l'orientation sexuelle.
- Favoriser l'autodétermination des artistes en ce qui concerne la production, la promotion et la présentation des œuvres acadiennes dans un milieu exempt de discrimination.
- Travailler à améliorer les conditions sociales et économiques dans lesquelles vivent les artistes.
- Aider les artistes à protéger et à promouvoir leur droit à une rémunération adéquate pour la production, l'exposition, la présentation et la diffusion de leurs œuvres.
- Encourager la collaboration et la concertation entre les artistes, les organismes artistiques et les organismes des autres secteurs de la société, et ce, à l'échelle régionale, provinciale, nationale et internationale.
- Promouvoir les intérêts des artistes auprès des représentants de tous les paliers de gouvernement, de la communauté artistique et du secteur privé.

Message de la présidente



Louise Lemieux
Présidente

Une grosse année! Une belle année! Marquée par la préparation des États généraux : réflexion, organisation, écoute et discussions! C'est bien engagé, et l'énergie que nos partenaires y mettent est renversante. Ils sont tous là, des associations de jeunes jusqu'au Conseil économique. Et ils trouvent essentiel que le secteur des arts et de la culture fonctionne bien. Et ils réfléchissent, proposent des visions, des solutions : on est vraiment à un moment important. C'est donc à nous de réfléchir aussi, avec sérieux et audace. C'est pourquoi nous avons intégré le Forum sur l'artiste créateur dans le cadre de l'assemblée générale annuelle. Ce forum, c'est l'occasion de tenir un débat de fond sur des questions comme : Quelle place occupent les artistes dans le façonnement de la société acadienne contemporaine? Quels moyens la société se donne-t-elle pour favoriser les esprits créateurs? Quelles sont nos responsabilités? De quoi avons-nous besoin? Ce débat va alimenter les travaux du chantier sur l'artiste créateur, travaux qui vont s'échelonner sur toute l'année et culminer avec la tenue des États généraux proprement dits, en mai 2007.

C'est le moment de s'assurer que les progrès immenses des 25 dernières années vont se consolider et que les artistes professionnels vont continuer à créer, à questionner, à dénoncer et à nommer l'Acadie actuelle.

Au cours de la dernière année, nous avons aussi commencé à intégrer davantage les représentants de secteurs dans le fonctionnement régulier de l'Association. Merci aux représentantes et aux représentants pour leur énergie, leur présence. Ça va marcher encore mieux dans l'année qui vient.

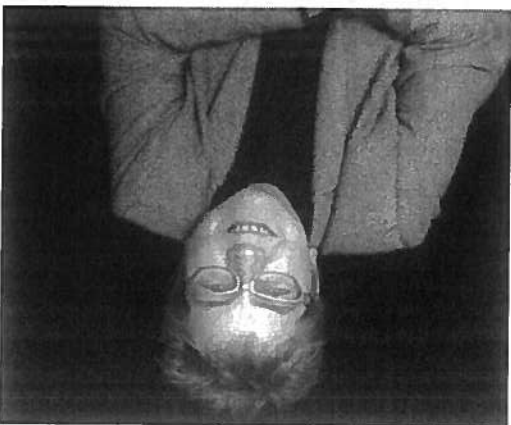
Merci aussi aux membres du conseil d'administration, qui ont bien travaillé, bien questionné, appuyé le bureau quand il le fallait, et qui continuent de ne rien tenir pour acquis, du Gala et des États généraux jusqu'au budget de fonctionnement. Un merci spécial à Jacques Lantaigne et à Johanne Landry, qui doivent quitter le CA et un merci avec fanfare, feux d'artifice et chorégraphie à Amélie Gosselin, qui part après sept ans de présence au CA à titre de secrétaire-trésorière. Merci pour l'assiduité, pour l'exigence de clarté et de cohérence dans nos propos et discussions.

Merci bien sûr à toutes celles et tous ceux qui viennent réfléchir avec nous, qui s'assurent que l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick continue de travailler à représenter les intérêts des artistes auprès du gouvernement et du grand public.

Bonne AGA,

Louise Lemieux
Présidente

Message de la directrice générale



Carmen Gibbs, directrice générale

Si j'avais à décrire en un mot l'année 2005-2006 à l'Association des artistes, je la qualifierais de *déterminante*. Déterminante d'abord par les actions prioritaires à l'assemblée générale annuelle : organisation des États généraux des arts et la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick, participation active à la mise à jour de la Politique culturelle et à l'augmentation significative du budget réservé aux arts et à la culture, pressions pour une politique du livre, tenue du Gala des prix Éloïzes pour la première fois en Nouvelle-Écosse. Toutes des initiatives stratégiques et porteuses pour les artistes et leur association.

L'année 2005 aura aussi été déterminante dans la façon dont nous avons mené ces initiatives - toujours en étroite collaboration avec les autres intervenant.e.s du milieu artistique, souvent de concert avec les divers paliers de gouvernement et avec l'ensemble de la société civile acadienne. Et les nombreux témoignages de reconnaissance à l'égard des interventions de l'AAAPNB confirment que nous avons bien saisi notre place et notre rôle dans l'écosystème artistique et politique.

Tout ceci serait impossible sans une équipe d'employé.e.s dévouée, rigoureuse qui n'a ménagé ni temps ni énergie pour s'attaquer aux priorités de l'année. Merci à Jacinthe, Line, Dominic, Edith et René pour votre contribution inestimable!

Tout au long de la prochaine année, l'Association continuera à travailler dans cet esprit de coopération, que ce soit à la préparation des États généraux des arts et de la culture ou au suivi de la deuxième phase de la Politique culturelle.

Bien entendu, les États généraux occuperont une place centrale dans nos activités, nos préoccupations et nos projets de l'année à venir. Vous le devinez bien, c'est un défi énorme qui nous attend, mais c'est surtout un immense honneur pour l'Association d'avoir été nommé maître d'œuvre de cet important projet de société par l'ensemble des secteurs de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. En effet, c'est la première fois au pays qu'ont lieu des États généraux qui regroupent l'ensemble des disciplines artistiques et l'ensemble des secteurs de la société. Dans ce sens, l'Acadie est un leader important dans la francophonie.

Alors que la planète est plus que jamais aux prises avec des conflits de toutes sortes, nous entreprenons ici un exercice social qui a la noble vertu de vouloir favoriser une culture de la paix. Car si les arts ont une valeur essentielle, ils ont aussi l'immense mérite, pour toute société qui les valorisent, de favoriser la cohésion sociale et de propager une culture de paix.

Carmen Gibbs
Directrice générale

PRINCIPALES RÉALISATIONS

REPRÉSENTATION

Sur la scène provinciale...

Mise à jour de la Politique culturelle du N.-B.

L'AAAPNB a représenté les intérêts des artistes lors des rencontres du comité responsable de la mise à jour de la Politique culturelle du Nouveau-Brunswick. Elle a déposé les priorités définies par ses membres en assemblée générale annuelle, dont : l'augmentation des bourses de création du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, la mise en place d'une politique du livre et d'un programme d'achat de livres à l'intention des bibliothèques scolaires et publiques, l'instauration d'incitatifs fiscaux favorisant l'achat d'œuvres d'art, l'amélioration de l'accès des artistes aux infrastructures de production et de diffusion et la création d'un ministère de la Culture. Toutes ces priorités ont été retenues par le comité de travail, qui a vu l'ensemble de ses recommandations acceptées par le gouvernement.

À peine quelques semaines avant le dépôt du budget 2006-2007, l'intervention de l'AAAPNB au Forum de consultation prébudgétaire du premier ministre sur la culture a fait augmenter le montant réservé au secteur des arts et de la culture. Nous avions donc raison de nous réjouir lorsque le gouvernement a annoncé que le budget réservé aux arts et à la culture obtiendrait une augmentation de trois millions de dollars sur trois ans pour la deuxième phase de la Politique culturelle. Il s'agit d'un gain substantiel lorsqu'on pense que le budget total accordé aux arts et à la culture était de 5,4 millions en 2002. En 2006, ce budget sera de 9,2 millions et en 2008, de 11,2 millions; une augmentation de 107% en six ans.

Enfin, le remaniement ministériel du mois de novembre aura été, contre toute attente, opportun pour le milieu des arts et de la culture qui y gagnait enfin un ministère, celui du Mieux-être, de la Culture et du Sport. Pas encore un ministère exclusivement voué à la culture, mais un pas significatif dans la bonne direction puisque les arts et la culture apparaîtront, au même titre que la santé et l'éducation, à l'ordre du jour des rencontres sous-ministérielles! Nous attendons actuellement l'annonce officielle de la personne au poste de sous-ministre du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

Pressions concertées du milieu de l'édition pour une politique du livre

À l'invitation de l'Association, les éditeurs et les libraires acadiens de la province se sont ralliés aux écrivains pour réclamer une politique du livre avec comme première priorité l'instauration d'un programme d'achat de livres à l'intention des bibliothèques scolaires et publiques. Cette mesure se veut un moyen de régler les achats faits par le ministère de l'Éducation et celui de l'Appvisionnement et des Services en faveur des librairies indépendantes de la province.

Lors du dépôt du budget 2006-2007 en mars, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a confirmé un investissement de 250 000 \$ pour la mise en place du programme d'achat de livres et l'élaboration d'une politique du livre.

Ce comité travaille depuis 2005 à mettre sur pied le mouvement Les Arts et la Ville en Acadie. Au cours de la dernière année, il a freiné temporairement ses activités puisqu'elles seront intégrées aux travaux du chanter Municipalités, développant culturel, économique et mieux-être des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick.

Prise de parole sur les arts au Forum de concertation des organismes acadiens du N.-B.

La présidente et la directrice générale de l'AAAPNB ont participé aux rencontres du Forum de concertation des organismes acadiens. De plus, la directrice générale a siégé au conseil de concertation du Forum - l'équivalent d'un conseil d'administration - en tant que représentante du secteur arts/culture/communications. Tant au Forum qu'au conseil, l'AAAPNB a positionné les États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick comme événement catalyseur non seulement pour les artistes et les intervenant.e.s culturels, mais aussi pour l'ensemble de la société civile acadienne.

Comité communautés acadiennes du N.-B. et ministères fédéraux

En tant que membre du conseil de concertation, la directrice générale de l'AAAPNB a participé activement au comité communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick et ministères fédéraux. Ce comité a le mandat d'établir un dialogue continu, proactif et stratégique entre les ministères fédéraux et la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, ainsi que de faciliter la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles.

Sur la scène atlantique...

Rapprochement avec les regroupements artistiques et culturels acadiens

Gala des prix Eloizes en Nouvelle-Écosse

Dans l'organisation du Gala des prix Eloizes 2005, les représentant.e.s de la communauté acadienne et artistique de la Nouvelle-Écosse et l'AAAPNB ont effectué plusieurs représentations politiques conjointes auprès du gouvernement provincial, de Patrimoine canadien - Nouvelle-Écosse et de l'APÉCA. Cette concertation aura permis de mieux nous connaître et nous reconnaître et de susciter un intérêt à développer ensemble d'autres initiatives artistiques et culturelles de portée panatlantique qui visent le rapprochement des communautés acadiennes.

Volet atlantique des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne

Grâce à une contribution du ministère du Patrimoine canadien, l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick en tant que porteur du projet des États généraux a réalisé une importante consultation panatlantique dont l'objectif était de dégager des pistes d'action pour améliorer les collaborations entre les milieux artistiques et culturels acadiens des quatre provinces de l'Atlantique. La firme *Dixit Media*, de Terre-Neuve, dirigée par François Enguehard fut engagée afin de réaliser cet important exercice de consultation. Entre le début de janvier et la fin de mars 2006, l'équipe retenue, composée de Chantal Abord-Hugon (N.-B.), Ronald Bourgeois (N.-É.), Réjeanne Arsenault (I.-P.-É.) et François Enguehard (T.-N.-L.), a effectué une recherche afin

d'identifier les joueurs clés du secteur des arts et de la culture de la société acadienne dans les quatre provinces qui sont impliqués ou qui désirent s'impliquer dans des projets panatantiqes.

Dixit Media a également effectué des consultations dans chacune des provinces avec les joueurs clés en vue de relever les initiatives existantes, les embûches freinant la mise en place de collaborations et, surtout, des pistes d'actions qui favoriseraient le développement de projets communs pour le secteur des arts et de la culture de la grande Acadie. Et enfin, à partir des étapes précédentes et à la suite d'une grande rencontre des joueurs clés des quatre provinces tenue à Halifax, *Dixit Media* a produit un rapport final qui servira de plan de travail pour l'avenir. Ce rapport final comprend un état des lieux, les initiatives les plus portueuses dans le milieu et enfin certaines pistes d'actions concrètes préconisées pour favoriser de meilleures collaborations dans l'avenir. La mise en place d'une table de concertation panatantique devrait permettre la poursuite de la démarche d'ici la tenue des États généraux en 2007.

Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale

L'AAPNB a participé à quelques rencontres du comité de gestion de la Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale, qui procédait cette année à une évaluation globale de ses retombées. Cette initiative atlantique, menée par la Société nationale de l'Acadie, a connu une année mouvementée au chapitre de son financement. Le comité de gestion s'est rencontré à plusieurs reprises pour trouver des pistes de solution possibles. L'Association y agit comme chien de garde pour s'assurer que les artistes seront toujours au cœur de la Stratégie.

Restructuration de la FrancoFête en Acadie

L'AAPNB a siégé jusqu'à l'automne 2005 au comité exécutif de la FrancoFête en Acadie. Depuis, l'Association a continué à participer au conseil d'administration, dont la principale priorité a été la restructuration de l'événement. Un dossier à suivre de très près...

Sur la scène nationale...

Patrimoine canadien comme facilitateur

Que ce soit dans les dossiers des États généraux, du Gala des prix Éloizes ou d'autres initiatives de l'AAPNB, le bureau de Patrimoine canadien - Nouveau-Brunswick a été d'une grande aide dans le ralliement des ministères provinciaux et fédéraux concernés par nos actions. Son travail en a été un de facilitateur, car il a invité l'Association à plusieurs rencontres stratégiques entre divers paliers gouvernementaux, rencontres qui autrement auraient été très difficiles à obtenir.

Rencontres stratégiques en vue des États généraux

À l'automne 2005, la directrice de l'AAPNB et le directeur des États généraux se sont rendus à Ottawa pour y rencontrer des représentants de Patrimoine canadien et du Conseil des Arts du Canada. Ces rencontres ont permis de positionner les États généraux des arts et de la culture comme un événement d'envergure pour la communauté artistique acadienne du Nouveau-Brunswick ainsi que d'explorer des possibilités de partenariats.

Fédération culturelle canadienne-française

Dans le cadre de son passage à Ottawa, l'AAAPNB a rencontré la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) pour échanger sur divers dossiers d'intérêt commun. Pour la deuxième année consécutive, la FCCF a choisi de tenir une des rencontres de son conseil national en marge du Gala des prix Éloizes. Ainsi une vingtaine de délégués de la francophonie canadienne ont pu être témoins de l'événement au mois de décembre à Halifax.

Association des groupes en arts visuels francophones

L'AAAPNB a poursuivi son implication active au sein de l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF) en siégeant au conseil d'administration et en participant à l'assemblée générale annuelle au mois de février 2006. Les dossiers prioritaires ont été le financement d'aide à la création aux artistes visuels et le financement de fonctionnements aux centres d'artistes offerts par le Conseil des Arts du Canada, le pilotage d'un programme Coup de pouce à l'intention des membres, la révision de la publication autour de l'événement Parallaxe et l'idéation d'un projet d'initiation à la pratique de commissaire.

Alliance nationale de l'industrie musicale

À la suite de l'embauche d'une direction générale à l'Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM), les activités de représentation ont été nombreuses en 2005. En tant qu'antenne régionale pour l'Acadie, l'AAAPNB a été impliquée de près dans les divers projets et initiatives mis de l'avant pour promouvoir et faire avancer l'industrie musicale acadienne et francophone du Canada, notamment au comité consultatif de Musicaction. Tout récemment, l'ANIM explorait avec ses membres de l'Atlantique diverses pistes de financement possibles pour l'industrie musicale en Acadie. Ces discussions mèneront sans doute à une représentation conjointe auprès des organismes concernés en 2006.

Commission du droit de prêt public

Par l'entremise de sa représentante du secteur littérature, l'AAAPNB siège au conseil exécutif du conseil d'administration de la Commission du droit de prêt public (CDPP), ainsi qu'à plusieurs sous-comités : le sous-comité de croissance, le sous-comité de l'échantillonnage et le comité de grille, qui voit au roulement des mandats des membres siégeant à la Commission. C'est grâce à cette représentation, entre autres, que les auteurs ont pu être informés et consultés au début de l'année au moment de la révision du processus d'échantillonnage et des tarifs de paiement aux auteurs pour leurs livres en bibliothèques.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

DÉVELOPPEMENT

Etats généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au N.-B.

Les Etats généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick est un projet qui vise à inscrire les arts et la culture au cœur du projet de société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. L'exercice financier 2005-2006 a permis la réalisation de la phase d'idéation et de la phase 2 de cet important projet de société.

Embauche de ressources humaines

En novembre 2005, l'AAAPNB embauchait René Cormier comme directeur des Etats généraux des arts et de la culture. Dans le cadre de son mandat et sous la supervision de la direction générale de l'Association, René Cormier a procédé à l'embauche de ressources externes afin de réaliser les différents volets de la phase 2 du projet. GINETTE Savoie a été embauchée comme responsable de la recherche. La firme IDConcept a assuré la conception de l'image-slogan des Etats généraux et Carol Doucet a contribué aux communications lors du lancement des Etats généraux en conférence de presse. La firme Dixit Media, de St John's, Terre-Neuve, dirigée par Françoise Enguehard, a reçu le mandat de réaliser la consultation panatantique. Enfin, Nancy Juneau, consultante au contenu, a contribué à l'encadrement des rencontres du comité d'orientation tout au cours de l'année 2005-2006 et a participé à la réflexion concernant le processus de recherche, de consultation et de concertation.

Conception du processus de recherche, de consultation et de concertation

S'appuyant sur les réflexions émanant des rencontres du comité d'orientation, l'équipe actuelle des Etats généraux, en collaboration avec l'AAAPNB, a élaboré le processus de recherche, de consultation et de concertation. Le concept des six grands chantiers sectoriels et intersectoriels et des chantiers thématiques a été mis sur pied. Cette structure de consultation vise à inclure tous les secteurs de la société acadienne dans le processus des Etats généraux des arts et de la culture.

Recherche

Lors de son mandat, Edith Bideau a notamment répertorié la documentation existante concernant les programmes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et québécois ainsi que les études et les initiatives qui pourraient alimenter le travail des chantiers sectoriels, intersectoriels et thématiques. Dans ce contexte, elle a eu à installer un système de classement efficace de cette documentation en format informatique pour assurer la poursuite des travaux des Etats généraux.

Consultation et concertation

Les premières rencontres des six grands chantiers sectoriels ont eu lieu au cours du mois de mars. Louise Lemieux, présidente de l'AAAPNB et présidente des Etats généraux, Carmen Gibbs, directrice générale de l'AAAPNB et René Cormier, directeur des Etats généraux ont assuré l'animation des rencontres des tables qui se sont tenues dans les régions suivantes : Péninsule acadienne, région Chaleur, Fredericton et sud-est du Nouveau-Brunswick. Lors de ces premières rencontres, les thèmes (enjeux) qui seront

abordés dans les chantiers thématiques de chacun des six grands chantiers ont été clairement identifiés.

Promotion du projet auprès des médias

L'équipe a procédé au lancement du processus des États généraux dans le cadre d'une conférence de presse tenue à Moncton en mars 2006. C'est sous le slogan « Les grands chantiers à l'œuvre » que cette démarche a été présentée aux médias, au milieu artistique et aux organismes présents. Cet événement a permis de faire mieux connaître le projet des États généraux aux médias ainsi qu'à l'ensemble de la société acadienne.

Appui à la démarche des États généraux

L'année 2005-2006 aura été l'occasion de réaliser de nombreuses démarches et de déposer plusieurs demandes de financement afin de pouvoir établir des partenariats solides visant à assurer la suite du projet. Au moment d'écrire ces lignes, plusieurs bailleurs de fonds sont prêts à contribuer de manière significative à la troisième phase du projet. Le ministère du Patrimoine canadien, l'APÉCA, la province du Nouveau-Brunswick, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec et le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick sont parmi les principaux partenaires. Une collaboration avec la société Radio-Canada devrait aussi permettre d'assurer une bonne couverture du processus entourant ce projet. La directrice générale de l'AAPNB et le directeur des États généraux ont effectué de nombreuses rencontres de représentation politique afin de faire la promotion du projet et d'en assurer le financement.

Conclusion

Le projet des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick est certainement un projet prometteur pour l'avenir du secteur artistique et culturel en Acadie du Nouveau-Brunswick. L'enthousiasme manifesté par tous les secteurs de la société acadienne envers ce projet démontre bien la pertinence d'un tel processus à ce moment-ci de notre histoire collective. La troisième phase de ce projet sera donc déterminante pour répondre aux attentes de tous les intervenants. L'élaboration d'un vocabulaire compréhensible de tous et toutes, la mise en place d'un personnel compétent et autonome, et la mobilisation de tous les joueurs sur le terrain permettront d'assurer le succès de ce processus qui cheminera jusqu'à la tenue du grand rassemblement prévu du 3 au 6 mai 2006. À la suite de ce grand rassemblement, des porteurs de dossiers prendront le relais afin d'assurer la mise en œuvre de mesures concrètes qui favoriseront une meilleure présence des arts et de la culture dans chacun des secteurs de la société acadienne du Nouveau-Brunswick.

Un premier Gala des prix Floizes en Nouvelle-Écosse

La 8^e édition du Gala des prix Floizes a été présentée le 3 décembre 2005 au studio de TourTech East de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse. La collaboration étroite entre l'AAPNB et les membres du comité organisateur a donné une couleur néo-écossaise au spectacle et entouré l'événement d'activités parallèles : lecture de poésie et spectacles de musique d'artistes acadiens de la Nouvelle-Écosse. L'implication de la Télévision de Radio-Canada en Atlantique comme diffuseur aura permis, encore cette année, la diffusion de capsules sur les artistes finalistes et la diffusion en différé du spectacle le 10 décembre. De plus, la Radio de Radio-Canada en Atlantique était sur place pour diffuser en direct l'événement sur ses ondes.

Comme aucun grand accomplissement n'est réalisé sans peine, le Gala a aussi connu ses moments sombres. Au début de septembre, près de six mois après avoir déposé sa demande, l'AAAPNB apprenait qu'elle ne recevrait pas de financement de l'APÉCA, un des principaux partenaires financiers de l'édition 2004. Ayant déjà engagé plusieurs dépenses dans l'événement ainsi que sélectionné et confirmé les finalistes, l'AAAPNB n'avait guère le choix. L'organisme décida donc de poursuivre les préparatifs en prenant des risques financiers calculés, tout en réduisant au minimum les dépenses pour limiter un déficit assuré d'au moins 38 000 \$. En se serrant la ceinture jusqu'à la fin de l'exercice financier et grâce au travail de l'équipe, l'AAAPNB a finalement terminé l'année sans déficit.

Académie des arts et des lettres de l'Atlantique

Pour faire suite à la rencontre de révision des règlements des prix Éloizes et du processus d'évaluation de l'Académie et de ses jurys de pairs au mois de mars 2005, la fiche de mise en candidature aux prix Éloizes a été révisée au début avril et diffusée à l'ensemble des intervenant.e.s du milieu artistique et culturel. L'Académie a reçu près d'une centaine de candidatures dont une plus grande proportion, comparativement aux années précédentes, provenaient de la Nouvelle-Écosse. Les délibérations pour l'attribution des prix Éloizes ont eu lieu à la mi-juillet 2005 à Moncton. Les finalistes ont été dévoilés un mois avant la tenue du Gala, soit le 7 novembre à Halifax.

Collaboration à une prochaine édition d'Art sur roues – volet théâtre

La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick et l'AAAPNB ont poursuivi leur collaboration dans le cadre de l'initiative Art sur roues, mais cette fois-ci dans un volet théâtre. Des artistes du secteur théâtre ont partagé leurs idées lors de rencontres de remue-ménages avec les jeunes. Le projet est à l'étape des demandes de financement.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Avec les membres...

Implication des représentants de secteurs

L'AAAPNB a travaillé à mieux inclure les représentants de secteurs au sein du processus décisionnel. Ainsi, les représentants des disciplines ont été invités à quelques réunions du conseil d'administration et ont participé activement à des discussions de fond sur le processus de concertation des États généraux ainsi que sur le Gala des prix Éloizes. De plus, ils et elles ont bénéficié d'un appui accru du bureau pour organiser leurs rencontres sectorielles et mener leurs activités de représentation.

Tournée régionale élargie

La présidente, la directrice et la responsable des communications et des relations publiques de l'AAAPNB ont effectué une tournée provinciale afin de rencontrer les membres et de discuter des principaux dossiers en cours. La politique du livre et le programme d'achat de livres au Nouveau-Brunswick, le financement des arts au Nouveau-Brunswick, les États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick et le Gala des prix Éloizes ont été parmi les sujets abordés avec les artistes. Les rencontres ont eu lieu à Caraquet, Petit-Rocher, Edmundston, Fredericton et Shédiac et coïncidaient avec la tenue de rencontres des divers chantiers thématiques des États généraux.

Bureau de l'AAAPNB, une plaque tournante

Le bureau de l'AAAPNB a continué d'être, au cours de l'année, un centre névralgique d'information pour les membres. Par l'entremise du courriel, le personnel a régulièrement envoyé aux membres des concours, appels d'offres et autres informations d'intérêt. Plusieurs membres ont appelé ou se sont présentés au bureau pour obtenir divers renseignements : les programmes de bourses disponibles, des contrats types, de l'information sur le droit d'auteur. Les demandes furent aussi variées que les artistes, et le bureau a veillé, dans la mesure du possible, à orienter chacun et chacune vers la source qui pourrait répondre à ses questions.

Avec le milieu artistique et culturel...

Présence à des événements artistiques et culturels

L'AAAPNB a aussi été très présente dans le cadre de plusieurs événements, notamment au Festival littéraire Northrop Frye, à la remise des Prix d'excellence du Nouveau-Brunswick, au Symposium d'arts visuels du Nord-Ouest, au lancement des activités soulignant le 25^e anniversaire de la déportation des Acadiens à l'île Sainte-Croix, au Festival des arts visuels en Atlantique, à la deuxième conférence Espace culturel Atlantique à Saint-Jean, au Grou Tyme d'Halifax, au Festival international du cinéma francophone en Acadie, au Salon du livre de la Péninsule acadienne à Shippegan, à la Francofête en Acadie, ainsi qu'aux vitrines et au Gala de l'Association de la musique de la côte est (AMCE) à Charlottetown.

Présentation à la Frederiction Arts Alliance

À l'invitation de la Frederiction Arts Alliance, l'AAAPNB a effectué une présentation sur sa structure et sur ses principales activités. Ce fut une expérience très enrichissante d'échanges avec l'un des plus importants regroupements artistiques et culturels de la communauté anglophone du Nouveau-Brunswick.

Avec les médias et le public...

Présence accrue dans les médias

L'AAAPNB a été particulièrement efficace au cours de la dernière année au chapitre de ses communications externes. L'accroissement du nombre de communiqués de presse et la multiplication des demandes d'entrevue sur les dossiers de l'Association et les sujets d'actualité du secteur des arts et de la culture en général ont permis à l'organisme d'être encore plus visible dans les médias écrits et électroniques.

Outil de plus en plus pratique... www.aaapnb.ca

L'AAAPNB met à jour régulièrement son site Web. Il s'agit d'un outil privilégié de visibilité autant pour l'organisme que pour les artistes membres. La section du Répertoire des artistes est maintenant plus complète et la révision des fiches est effectuée au fur et à mesure que les artistes envoient de nouvelles informations.

À l'horizon en 2006-2007...

- Publication du bulletin *Inform'Art* à l'intention des membres et des partenaires
- Révision complète des outils promotionnels (dépliant d'information, formulaires d'adhésion)
- Révision du site Web : ajout d'un intranet et activation de certaines sections et sous-sections en construction
- Appui aux représentants de secteurs

Au début de l'année 2005, j'ai remplacé Pauline Bujold par intérim. Le secteur des arts visuels s'est rencontré lors de l'assemblée générale annuelle. Les membres m'y ont élu comme représentant du secteur. Peu après l'AGA, Jacinthe Breaux et moi avons siégé au conseil d'administration de l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF) au poste de conseiller. Lors de l'assemblée générale annuelle de l'AGAVF à Montréal en février 2006, Jacinthe Breaux a été nommée au conseil d'administration au nom de l'AAAPNB.

Parmi les principaux sujets de discussion lors de la rencontre du secteur arts visuels du mois de mai 2005 figurait l'Agence de mise en marché d'œuvres d'art (AMMOA). Le secteur y a appris que le poste d'artiste client.e au sein du conseil d'administration, occupé par Vicky Lentz, était vacant. Le secteur m'a alors mandaté d'approcher l'Agence pour l'inciter à combler le poste vacant à son conseil d'administration et à informer ses artistes client.e.s des activités en cours. Un artiste a même été suggéré par le secteur pour siéger au conseil d'administration. On y a souligné le besoin de se rencontrer à l'automne pour élaborer une initiative de secteur, ainsi que la volonté d'être plus informé sur les activités de l'AMMOA.

J'ai effectué un suivi auprès de la directrice de l'AMMOA, Rachel Gauvin, pour lui faire part des discussions des membres à l'AGA. Je n'ai pas eu de nouvelles jusqu'au mois de février, où l'Agence a fait une présentation à l'assemblée générale annuelle de l'AGAVF à Montréal pour avoir un appui à ses demandes de financement. C'est là que j'ai appris d'autres artistes présentes que l'Agence devait de l'argent aux artistes. Au début mars 2006, j'ai donc écrit à Rachel pour l'inviter à venir faire une présentation à la prochaine rencontre du secteur arts visuels. L'Agence a depuis rencontré ses artistes client.e.s le 28 mars à Moncton. Elle a également rencontré les membres du secteur arts visuels de l'AAAPNB le 22 avril à Miramichi. On y apprenait entre autres que le conseil d'administration décidait seul de l'orientation de l'Agence et que les artistes clients avaient donc peu à dire à ce sujet. L'Agence est en mauvais état, mais nous a demandé de lui faire confiance, ce que le secteur a accepté. À la fin mai 2006, on en saura plus. L'Agence demeure donc un dossier très important à suivre pour le secteur, d'autant plus qu'avec le départ prochain pour l'étranger de Jacques Lantaigne, qui siège au conseil d'administration de l'Agence comme représentant de l'AAAPNB, les deux postes d'artistes au CA sont à combler : celui de l'artiste client.e et celui de représentant.e de l'AAAPNB.

Lors de sa réunion du 22 avril 2006, le secteur a proposé de produire un guide pratique sur la préparation d'appels d'offres aux artistes visuels. Ce guide serait destiné aux municipalités, aux ministères, et à toute autre structure qui fait appel aux artistes visuels pour créer des œuvres sur commande ou présenter leur travail dans divers contextes. Cet outil pourrait être très profitable pour toutes les artistes visuelles, qui sont régulièrement sollicitées pour participer à des concours. En attendant, un comité de trois personnes a été formé pour étudier les appels d'offres venant de l'extérieur avant de les distribuer aux membres. Il s'agit de Gisèle Ouellette, de Roger Vautour et de moi-même.

L'année a été intéressante, merci pour votre appui. Sincèrement,

Gilbert Leblanc
Représentant de secteur

Secteur cinéma-vidéo

À titre de représentant du secteur cinéma-vidéo, voici les quelques petites actions concrètes que j'ai effectuées.

- Une demande a été acheminée auprès du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick afin que soit ajoutée le nom de Léonard Forest au « prix pour l'excellence en arts cinématographiques ». La désignation pourrait donc devenir « Prix pour l'excellence en arts cinématographiques Léonard-Forest ». Un accusé de réception du Conseil des arts a été reçu, attestant que la demande est à l'étude.

- À la suite du décès de l'ancien producteur du studio Acadie de l'Office national du film, Pierre Bernier, le secteur cinéma-vidéo a offert ses sympathies à la famille par une offrande de fleurs.

- Mon intention de faire une « virée » provinciale en mars dernier afin de tâter le pouls auprès des membres et de connaître les nouveaux projets en développement ne s'est pas concrétisée en raison de mon horaire particulièrement chargé de 6,5 jours/semaine.

- À titre de représentant du secteur, j'ai participé à la première rencontre du chanteur sur l'artiste créateur dans le cadre des États généraux sur les arts et la culture, ainsi qu'à la conférence de presse tenue en mars dernier.

- J'ai eu un bref entretien avec Aurore Thériault du Festival international du cinéma francophone en Acadie, afin d'organiser une rencontre sectorielle lors de l'édition 2006 du FIGFA.

Paul Arseneau

Représentant du secteur cinéma-vidéo

Secteur danse

Le secteur danse ne s'est pas rencontré et le poste de représentante du secteur danse est demeuré vacant pendant l'année 2005-2006. La nomination d'une personne à ce poste et la tenue d'une rencontre du secteur sont parmi les priorités de l'AAAPNB pendant la prochaine année.

À titre de représentante du secteur littéraire - mieux connu comme le Regroupement des écrivains acadiens - j'ai été très active à divers niveaux, que ce soit dans la représentation de vos intérêts à la Commission du droit de prêt public (CDPP), le développement d'arguments pour une politique du livre ou encore par l'envoi d'un bulletin d'information aux auteurs.

Au sein de la CDPP, j'ai agi comme membre du conseil d'administration, membre du conseil exécutif et membre de trois sous-comités auxquels j'ai été nommée : le sous-comité de croissance, le sous-comité de l'échantillonnage et le comité de grille (le roulement des mandats des membres). La CDPP a connu plusieurs changements au courant de cette période tels que l'embauche d'un nouveau directeur général, David Schimpky, l'implantation de l'échantillonnage dans les bibliothèques publiques uniquement, un changement de gouvernement au fédéral et du ministre du Patrimoine canadien, l'organisme subventionnaire des arts et de la culture au Canada. De plus, à la CDPP, il a été question depuis quelque temps de la mise en vigueur d'un plan de taux dégressif.

En tant que représentante du secteur littéraire, j'ai été présente et active lors de divers événements, activités littéraires, salons du livre, festivals et de nombreux projets littéraires. J'ai collaboré étroitement avec le comité de travail des auteurs, éditeurs et libraires qui a œuvré à la préparation du dossier et à sa présentation au gouvernement du Nouveau-Brunswick et au ministère de l'Éducation de la province, pour l'obtention d'une politique du livre et d'un programme d'achat de livres.

De plus, j'ai effectué l'envoi de nouvelles littéraires aux membres du secteur et maintenu un lien soutenu avec le bureau de l'AAAPNB afin d'assurer une communication continue avec tous les intervenants du domaine littéraire autant sur la scène provinciale que régionale et nationale.

Avec Jacinthe Breaux, agente des communications de l'AAAPNB, j'ai participé à un atelier du Regroupement des éditeurs canadiens-français (RECF) sur l'organisation d'activités littéraires, qui a eu lieu à Miramichi.

Je voudrais continuer à servir les intérêts des membres du secteur littéraire de l'AAAPNB et à voir à la bonne représentation des écrivains acadiens en poursuivant la démarche actuelle et en accordant un appui et un soutien aux écrivains professionnels, aux écrivains en herbe et aux jeunes du milieu scolaire.

Rose Després

Représentante du secteur littéraire

Quelques observations
Musique Nouveau-Brunswick (MNB) fait de gros efforts pour offrir des services bilingues et embaucher des employés bilingues. L'équipe de MNB est majoritairement francophone en ce moment! L'AAFPNB y est sans doute pour quelque chose.

Du côté de l'Association de la musique de la côte est (AMCE, alias ECMA), les efforts pour mieux inclure les artistes francophones sont aussi toujours grandissants. Une table ronde a été organisée par MNB et l'AAFPNB pour discuter de l'AMCE et de la présence francophone lors du gala et aux conférences. Une des conclusions des discussions fut qu'il fallait augmenter le membership francophone, car seuls les membres ont droit de vote pour les prix. Les conférences de l'AMCE représentent d'excellentes occasions d'établir des contacts avec les États-Unis et les régions anglophones du Canada. Cette année à Charlottetown, la présence acadienne était évidente. Par contre, on se rend bien compte qu'il s'agit d'une association créée par des anglophones pour leur industrie. La Francofête demeure l'événement pour pousser les artistes francophones d'ici.

Réunions de l'Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM)

- CA à Moncton (novembre 2005)
- CA à Ottawa (janvier 2006)
- Groupe de travail Chanson musique à Ottawa (février 2006)
- Rencontres québécoises de l'industrie de la musique à Montréal (avril 2006)

Autres rencontres

- Table ronde sur la présence des artistes acadiens à l'AMCE à Moncton (5 octobre 2005)
 - Discussion avec la directrice générale du Réseau acadien de diffusion des arts de la scène (RADARTS) sur la sélection des spectacles qui sont présentés dans le réseau Cert-volant des écoles francophones du Nouveau-Brunswick
- Le gros de mes activités cette année ont été liées à l'ANIM.

Jean Surette

Représentant du secteur musique

En plus de participer aux discussions entourant les États généraux des arts et de la culture, le secteur théâtre s'est penché sur deux dossiers importants au courant de l'année 2005-2006; soit celui de la concertation avec le milieu théâtral et le projet Art sur roues.

Pour faire suite à la démarche entamée il y a deux ans dans le cadre de la concertation avec le milieu théâtral, il y a eu une rencontre le 11 février dernier avec quelques membres (trop peu nombreux) du secteur afin de discuter des préoccupations au sein du milieu professionnel. Tous et toutes étaient d'accord et ont exprimé assez clairement qu'une rencontre avec les compagnies de théâtre était nécessaire afin d'échanger sur des enjeux qui s'articulaient principalement autour de l'embauche des artistes.

Une rencontre a été prévue pour le 26 mai, en marge de l'assemblée générale annuelle, qui regroupera les artistes et les directions des compagnies établies. Nous avons invité pour l'occasion la directrice de l'Association des théâtres francophones du Canada, Paulette Gagnon, qui agira titre de représentante des compagnies. La directrice générale de l'AAAPNB, Carmen Gibbs, y représentera les artistes. Cette rencontre a pour but d'échanger ouvertement sur les préoccupations relatives aux artistes ainsi que celles des compagnies. Et pour préparer la rencontre, un questionnaire sommaire a été envoyé aux artistes membres pour mieux cibler les défis et préoccupations. Cette démarche servira à mieux articuler l'ensemble des questionnements et, on l'espère, à aider à trouver des pistes de solutions communes à la pratique.

En tant que représentante du secteur théâtre, j'ai participé à deux rencontres d'échange d'idées avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB), qui travaille à monter un nouveau projet Art sur roues - volet théâtre. L'objectif est d'offrir aux jeunes des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick l'opportunité d'écrire et de monter une pièce de théâtre, tout en recevant une formation offerte par des artistes professionnels qui joueront le rôle de mentors. Après une séance de remue-méninges, il a été proposé qu'un projet de création soit mis sur pied avec une équipe de six professionnels; (comédiens, metteur en scène, régisseur et directeur technique), en plus de cinq jeunes par école. Le projet consiste à monter une pièce écrite en collaboration avec les jeunes, qui sera présentée dans les 22 écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick aux élèves et à la communauté. Le secteur théâtre y collabore à titre de conseiller. Le travail de logistique, c'est-à-dire le contact avec les écoles, etc, sera effectué par l'équipe de la FJFNB. Le projet en est au stade des demandes de financement.

Sur ce, je vous souhaite une bonne assemblée générale annuelle,

Lynne Surette
Représentante du secteur théâtre

Remerciements

L'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick tient à souligner l'appui de ses partenaires financiers. Sans leur soutien, les initiatives de l'organisme et la réalisation de nombreux projets qui visent le développement, la promotion et la diffusion des œuvres artistiques en Acadie n'auraient pas été possibles.

L'Association aimerait remercier les partenaires suivants :

- le Conseil des Arts du Canada ;
- le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ;
- la Direction du développement des arts du Nouveau-Brunswick ;
- le ministère du Patrimoine canadien ;
- le ministère des Relations intergouvernementales et internationales du Nouveau-Brunswick ;
- le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick (anciennement le Secrétariat à la Culture et au Sport) ;
- la Télévision de Radio-Canada en Atlantique ; et
- la Radio de Radio-Canada en Atlantique.

Un organisme comme le nôtre repose essentiellement sur l'engagement de nombreux membres et partenaires. Leur engagement et leur dynamisme nous sont des plus précieux. Merci également au public, qui participe assidûment aux manifestations artistiques et qui encourage ainsi nos artistes.

Nous remercions chaleureusement les membres du conseil d'administration et les représentants de secteurs qui, au cours de la dernière année, se sont rencontrés fréquemment pour gérer des dossiers souvent très complexes. Ces personnes remplissent leur mandat de façon rigoureuse. Leur expertise est un appui inestimable et leur vision permet à nos artistes de mieux rayonner sur les scènes régionale, provinciale, nationale et internationale. En terminant, un gros merci aux membres de l'équipe qui contribuent, avec une énergie du tonnerre, à l'avancement des arts en Acadie.

Albert Kossignol	Monique	Allain	Marie-Hélène	Caron	Rodolphe	Forest	Leonard
Anthony	Elaine	Chabot	Denis-Martin	Fortin	Raymonde	Raymonde	Leopold L.
Arseault	Sarah	Chalmers	Ashley	Foulem	Claude	Ronald	Gallant
Arseault	Lionel J.	Clavet	Serge	Phillip André	Gallant	France	Melvin
Arseault	Rémi	Collins	Gerry	Gallant	Gallant	Gallant	Fournier
Arseault	Paul	Comeau	Denise	Gallant Fournier	Eveline	Frangois	Nathalie
Aucoin	Adrien	Comeau	Jean-Baptiste	Gaudet	Frangois	Geddry	Gervais
Babin	Paul André	Cool	Robin-Joël	Gervais	Astrid	Adrienne	Manon L.
Babineau	Jean	Cornier	Geraldine	Godbout	Godbout	Godin	Normand L.
Basque	Raynald	Cornier	Lionel	Godbout	Godin	Godin	Yvette
Belliveau	Georges	Cornier	René	Godin	Godin-Morin	Réjeanne	Christiane Kit
Belzile	Albert	Cornier Dupuis	Suzanne	Godin	Godin	Godin	Yvette
Bherer	Carole	Côte St-Onge	Audrey	Godin	Godin	Godin	Yvette
Blanchar	Renée	Couillard	René-Gilles	Godin-Morin	Réjeanne	Christiane Kit	Christiane Kit
Bossé	Paul	Couturier	Gracia	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Bouchard	Denise	Currie	Marie Jeanne	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Bouchard	Stéphane	Cyr	Rachel	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Boucher	Francine	D'Astous	Mathieu	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Boudreau	Danny	Daigle	France	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Boudreau	Jules	Daigle	Hélène A.	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Boudreau	Lina	DeGrâce	Brigitte	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Boudreau	Marcel	Desjardins	Michaud Yvonne	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Boudreau	Raoul	Despres	Rose	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Boulianne	Patrice	DesRoches	Gaëtan	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Bourgeois	Georgette	Deveau	Glen	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Bourgeois	Roland	Dion	Francine	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Bourgeois	Ronald	Doucet	Daniel	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Bourgeois	Clarence	Doucet	Gueganne	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Bourque	Suzanne	Doucette	Mario	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Breau	Jean-François	Dugas	Bertrand	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Breau	Raymond	Dugay	Calixte	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Brideau	Sarah Marylou	Dugay	Julie	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Bryar	Diane	Dugay	Karine	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Bujold	Pauline	Dugay	Michelle Anne	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Bulger	Antoinia	Dwayne	Paul	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Butler	Bernice	El Yamani	Myriam	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Butler	Edith	El Idriissi	Khalid	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Canciani	Katia	Filmore	Monette	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit
Cardin	Michel	Foëx	Evelyn	Godin	Godin	Godin	Christiane Kit

LeBlanc Emmanuelle	Michaud	Christian	Rondeau	Luc
LeBlanc Gilbert	Michaud	Pierre	Roussel	Claude
LeBlanc Pastelle	Michel	Doris	Roy	Albert
LeBlanc René	Mills	Sue	Roy	André
LeBlanc Roger Paul	Miousse	Pascal	Roy	Camilien
LeBlanc Mullin Jeanne	Murray	Tony	Roy	Jean-Sébastien
LeBlanc-DesRoches Gail	Noël Jobin	Line	Roy	Monique
LeBouthillier Claude	Normand	Claire	Roy	Réjean
LeBouthillier Wilfred	Ouellet	Danielle	Saunders	Lee
LeClair Daniel	Ouellet	Jacques P.	Savoie	Louis-Paul
Lecouteur Sandra	Ouellette	Gisèle L.	Savoie Mecking	Béatrice
Léger Daniel	Paulin	Marc	Sirois	Anne-Marie
Léger Monette	Paulin	Nathalie	Sivret	Bernice
Léger Viola	Pellerin	Lise	Skyrie	David
Léger-Drapeau Gisèle	Pelletier	Bruno Jacques	St-Pierre	Christiane
Lemieux Louise	Pelletier	Charles	Surette	Jean
Lentz Vicki	Pelletier	Claudia	Surette	Lynne
Loneragan David	Pelletier	Sylvie	Theriault	Eric
Lord Roger	Poirier	Jocelyne	Theriault	Marcel-Romain
Losier Gilles	Poirier	Monique	Theriault	Raymond
MacLean Loretta	Poirier	René	Thibodeau	Serge Patrice
Maillet Marguerite	Pothier-Aucoin	Michèle	Turgeon	Michèle
Martel Michel	Renault	Nathalie	Valay-Nadeau	Marie-Pierre
Maurice Roland	Richard	Denis	Vautour	Roger H.
McGraw Pierre	Robichaud	Lise	Wedge	Linda
McLaughlin Ghislaine	Robichaud	Marie-Colombe	Wheaton	Christopher
Melanson Manon	Robichaud	Pierre	Zaharia	Andrei
Mercier Mario	Rocher	Lise		

Artistes stagiaires

Gionet, France
Léger, Mélanie
Lirette, Anika
Perrault-Newcomb, Sheila
Savoie, Nancy

Ami.e.s des arts

Beaulieu-Picard, Lynne
Farrah, Jeanne
Martin, Serge

États financiers vérifiés

**ASSOCIATION ACADIENNE DES
ARTISTES PROFESSIONNELS
DU N.-B. INC.**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 mars 2006

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

ÉTATS FINANCIERS :

Revenus et dépenses

2

Évolution des actifs nets

3

Bilan

4

Flux de trésorerie

5

Notes complémentaires

6

Autres renseignements:

Annexes A - Revenus

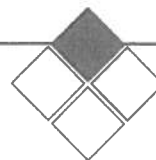
11

B - Sommaire des revenus et dépenses

12

C - Excédent des revenus sur les dépenses

12



LEBLANC NADEAU BUYSOLD

comptables agréés

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de
l'Association acadienne des artistes professionnels du N.-B. Inc.

Nous avons vérifié le bilan de l'ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC. au 31 mars 2006 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

A l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes semblables, l'association tire une partie de ses produits du grand public sous la forme de dons, commandes et inscriptions dont il n'est pas possible de vérifier l'intégrité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons, commandes et inscriptions reçus, du résultat net, et de l'actif net.

A notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégrité des dons, commandes et inscriptions mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés

Carole Nadeau Buysold

Dieppe, Nouveau-Brunswick
le 5 mai 2006

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B., INC.

REVENUS ET DÉPENSES
Exercice terminé le 31 mars

2006 2005

REVENUS (annexe A)

632 082 \$ 457 178 \$

DÉPENSES

Salaires et charges sociales	176 012	163 252
Abonnements	204	205
Améliorations de bureau	3 255	-
Assurances	1 291	1 063
Concertations des membres	16 698	14 859
Conférence de presse	4 368	-
Cotisations et frais d'inscription	969	2 185
Entretien et réparations	2 308	1 537
Fournitures de bureau et papeterie	13 415	9 366
Frais de coordination et d'administration	72 277	29 233
Frais de voyages et de représentation	81 261	42 874
Frais divers	1 256	2 377
Intérêts et frais bancaires	7 189	4 749
Intérêts sur la dette à long terme	2 468	3 178
Location d'équipement et de salle	51 896	38 252
Loyer	10 097	7 228
Matériel - artistes	-	12 117
Publicité et promotion	3 580	13 408
Services professionnels	152 652	94 744
Télécommunications	29 158	15 410
Amortissement	1 195	910

631 549

456 947

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

533 \$

231 \$

ASSOCIATION ACADIEENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 mars

	2006	2005
	Total	Total
Investis en immobilisations	Non affectés	
SOLDE AU DÉBUT	3 347 \$	(37 306) \$
Transfert à l'Agence de mise en marché d'oeuvres d'art inc.	-	-
Additions aux immobilisations	2 536	(2 536)
Excédent des revenus sur les dépenses	(1 195)	1 728
SOLDE À LA FIN	4 688 \$	(38 114) \$
	(33 426) \$	(33 959) \$

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

BILAN
31 mars

2006

2005

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse		
Débiteurs (note 4)	28 991 \$	6 328 \$
Frais reportés au prochain exercice	76 139	48 087
	-	28 420
	105 130	82 835
	4 688	3 347
	109 818 \$	86 182 \$

IMMOBILISATIONS (note 5)

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 6)	28 000 \$	36 000 \$
Billets à ordre (note 6)	-	25 000
Créditeurs (note 7)	83 606	19 268
Produits reportés	10 547	11 110
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	8 501	7 729
	130 654	99 107
	12 590	21 034
	143 244	120 141

DETTE À LONG TERME (note 8)

ACTIFS NETS NÉGATIFS

Investis en immobilisations
Non affectés

4 688	3 347
(38 114)	(37 306)
(33 426)	(33 959)
109 818 \$	86 182 \$

ENGAGEMENTS (note 9)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

administrateur

administrateur

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

2006

2005

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent des revenus sur les dépenses

Éléments sans effet sur la trésorerie :

Amortissement

Variation nette des éléments hors caisse du

fonds de roulement :

Débiteurs

Inventaire d'œuvres d'art

Créditeurs

Autres éléments

(28 052)

34 961

64 338

5 355

27 857

(66 561)

65 871

(51 446)

1 728

1 141

1 195

910

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations (nette de l'aide

gouvernementale reportée de 10 324\$; 2005 0\$)

Produit de la cession d'immobilisations

(2 536)

(1 475)

-

8 369

(2 536)

6 894

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire et des billets à ordre

Obtention de financement supplémentaire

Remboursement de la dette à long terme

Remboursement aux partenaires et mécènes

Transfert des éléments de l'AMMOA

(33 000)

1 272

-

25 000

(7 672)

(31 962)

-

(8 925)

-

7 163

(40 672)

(7 452)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE

ENCAISSE AU DÉBUT

6 328

58 332

ENCAISSE À LA FIN

28 991 \$

6 328 \$

Les flux de trésorerie reliés à l'exploitation incluent les éléments suivants :

Intérêts versés

7 927 \$

9 572 \$

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association acadienne des artistes professionnels du N.-B. Inc. est un organisme sans but lucratif qui a comme mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes. L'organisme offre des services de développement, de promotion, de diffusion, d'information et de perfectionnement. L'Association est constituée en vertu de la loi sur les corporations canadiennes à titre d'organisme sans but lucratif et, de ce fait, est exemptée de l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)(i) de la loi sur les impôts.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode décroissante aux taux suivants:

Mobilier de bureau	20%
Équipement informatique	30%

Aide gouvernementale reportée

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'aide gouvernementale reportée. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

3. COORDINATION ET ADMINISTRATION DE PROJETS

Des frais d'administration sont imputés à chaque projet géré par l'Association à un taux de 15% du budget total. Ce taux peut varier à la baisse, d'un projet à l'autre et d'une année à l'autre, selon la rentabilité du projet. Les frais de coordination couvrent une partie des coûts reliés à la coordination du projet tandis que les frais d'administration couvrent le temps d'administration financière, du conseil d'administration, et de la direction ainsi que les frais généraux du bureau.

Ces frais sont inscrits comme dépense dans le projet et en contrepartie, une somme équivalente est inscrite comme un revenu au niveau du fonctionnement de l'Association.

Les frais imputés à chaque projet sont les suivants:

	2006	2005
Coordination de projets:		
Gala des Prix Éloizes - 2004	- \$	10 000 \$
Gala des Prix Éloizes - 2005	-	5 000
États généraux - Idéation	9 600	-
États généraux - consultation	3 100	-
	12 700	15 000
Administration de projets:		
Gala des Prix Éloizes - 2004	-	10 000
Gala des Prix Éloizes - 2005	26 121	5 000
Regards Croisés	-	38
Symposium d'art nature	-	7 845
Concertation Théâtre	-	1 350
États généraux - Idéation	4 891	-
États généraux - Panatantique	4 565	-
États généraux - Consultation	14 000	-
	49 577	24 233
Total de la coordination et de l'administration de projets	62 277 \$	39 233 \$

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2006

4. DÉBITEURS

	2006	2005
Comptes clients	61 632 \$	45 469 \$
Taxe de vente à recevoir	14 507	2 618
	<u>76 139 \$</u>	<u>48 087 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS

	2006	2005
Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur nette
		Valeur nette
Mobilier de bureau	5 318 \$	1 134 \$
Équipement informatique	15 434	6 007
	<u>20 752</u>	<u>7 141</u>
Aide gouvernementale reportée	10 324	1 401
	<u>10 428 \$</u>	<u>5 740 \$</u>
		4 688 \$
		<u>3 347 \$</u>

6. EMPRUNT BANCAIRE ET BILLETS À ORDRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 40 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,00 %. Une deuxième marge de crédit est autorisée pour un montant de 40 000 \$ pour les opérations du gala, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,00%.

Ces deux prêts sont garantis par un contrat de sûreté.

7. CRÉDITEURS

	2006	2005
Fournisseurs	74 462 \$	10 706 \$
Salaires à payer	3 193	2 541
Retenues à la source, taxes et contributions	5 951	6 021
	<u>83 606 \$</u>	<u>19 268 \$</u>

8. DETTE À LONG TERME

	2006	2005
Emprunt bancaire, remboursable par versements mensuels de 845 \$, incluant capital et intérêts au taux de 9,75%, échéant en juillet 2008.	21 091 \$	28 763 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	<u>8 501</u>	<u>7 729</u>
	<u>12 590 \$</u>	<u>21 034 \$</u>

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les trois prochains exercices sont les suivants:

2007 - 8 501 \$
2008 - 9 350 \$
2009 - 3 240 \$

9. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2009 pour la location d'équipement. Le solde des engagements relatifs à ces baux s'établit à 16 188 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2007	- 6 104 \$
2008	- 6 104 \$
2009	- 3 980 \$

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

ASSOCIATION ACADIENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B. INC.

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

2006 2005

A - REVENUS

Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)	45 000 \$	80 168 \$
Conseil des Arts du Canada	35 000	60 922
Conseil des Arts du Nouveau-Brunswick	-	15 000
Commandites - Gala	-	8 842
Cotisations des membres	8 808	5 307
Divers	6 431	9 650
Formation et développement à l'emploi	6 720	7 200
Ministère des Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse	40 000	-
Ministère des Relations Intergouvernementales	87 071	31 750
Ministère du Mieux-être, Culture et Sport du Nouveau-Brunswick	60 000	76 200
Ministère du tourisme, de la culture et du patrimoine de la Nouvelle-Écosse	25 000	-
Patrimoine canadien	253 275	110 156
Province du Québec	-	2 750
Revenus de coordination et d'administration (note 3)	62 277	39 233
Radio-Canada - droits de diffusion	2 500	10 000
	632 082 \$	457 178 \$

ASSOCIATION ACADIEENNE DES ARTISTES PROFESSIONNELS DU N.-B., INC.

ANNEXE B et C - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

2006 2005

B - SOMMAIRE DES REVENUS ET DÉPENSES

Revenus		
AAAPNB - Fonctionnement	247 639 \$	236 691 \$
Concertation Théâtre	-	8 156
Gala des Prix Éloizes - 2005	214 872	-
Gala des Prix Éloizes - 2004	-	159 299
États généraux - Idéation	37 500	-
États généraux - Panatlantique	35 000	-
États généraux - Consultation	97 071	-
Regards Croisés	-	4 810
Symposium d'art nature	-	48 222
632 082		457 178

Dépenses		
AAAPNB - Fonctionnement	208 786	236 490
Concertation Théâtre	-	8 156
Gala des Prix Éloizes - 2005	253 202	-
Gala des Prix Éloizes - 2004	-	159 269
États généraux - Idéation	37 497	-
États généraux - Panatlantique	35 001	-
États généraux - Consultation	97 063	-
Regards Croisés	-	4 810
Symposium d'art nature	-	48 222
631 549		456 947

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

533 \$ 231 \$

C - EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS) PAR PROJET

AAAPNB - Fonctionnement	38 853 \$	201 \$
Gala des Prix Éloizes - 2005	(38 330)	-
Gala des Prix Éloizes - 2004	-	30
États généraux - Idéation	3	-
États généraux - Panatlantique	(1)	-
États généraux - Consultation	8	-
533 \$		231 \$

